

ENQUETE

TPE - PME, rémunération, logement et mesures sociales en débat

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

RECRUTEMENT

- 46 % des dirigeants interrogés cherchent actuellement à recruter. 85 % d'entre eux rencontrent, toutefois, des difficultés dans le processus. Cette situation est stable par rapport au premier semestre, confirmant dès lors la peine des entreprises à se développer. Si le constat est partagé par toutes, quels que soient la taille et le secteur d'activité, les PME (10 à 249 salariés) et les entreprises industrielles demeurent les plus nombreuses à rapporter ces difficultés.
- Une des raisons à cela avancées par les dirigeants est la **difficulté d'accès au logement**. 19 % de ceux rencontrant des difficultés de recrutement signalent que des candidats ont renoncé à venir dans leur entreprise pour cette raison précise.
- Les **difficultés de recrutement** ont un impact significatif sur l'activité : 53 % des chefs d'entreprise concernés affirment refuser des commandes ou des ventes du fait de ces difficultés.

REMUNERATION DES SALAIRES

- Plus d'un dirigeant interrogé sur deux (55 %) prévoit une **revalorisation des salaires** dans son entreprise au 1^{er} janvier 2024. En parallèle, 58 % souhaitent verser une prime à leurs salariés (prime de partage de la valeur ou primes individuelles).
- Une part non négligeable des dirigeants de TPE/PME craignent le départ de leurs salariés en absence de hausse des salaires (49 %) ou signalent le risque d'un conflit social dans leur entreprise (14 %). Dans les entreprises de 10 à 249 salariés, pas moins de 19 % des dirigeants s'inquiètent de ce risque de conflit.

REGLEMENTATIONS EN DEBAT

- Parmi les dirigeants employant des salariés, 80 % estiment qu'une diminution des allègements de charges pour les salaires situés entre 2,5 et 3,5 SMIC ne serait pas sans conséquence sur leur entreprise, la principale étant la perte de compétitivité (51 %).
- La quasi-totalité des chefs d'entreprise interrogés employant des salariés (93 %) considèrent anormal que les **salariés en arrêt maladie bénéficient de jours de congés payés au titre des périodes non travaillées**.
- Pour faire face aux difficultés de recrutement, un tiers des dirigeants concernés par ces difficultés (31 %) estiment que la **régularisation des travailleurs étrangers** peut apporter une solution à leur entreprise.

RECRUTEMENT

▪ Recrutement de nouveaux salariés



46 %

des dirigeants de TPE - PME interrogés cherchent à recruter.

► 48 % dans l'enquête CPME d'avril 2023

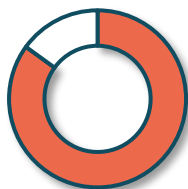
Selon la taille d'entreprise :

- 69 % des PME (10 à 249 salariés) et 31 % des TPE (0 à 9 salariés)

Selon le secteur d'activité :

- 57 % dans l'industrie, 49 % dans le bâtiment, 31 % dans le commerce et 48 % dans les services

▪ Difficultés de recrutement



85 %

des dirigeants cherchant à embaucher éprouvent des difficultés de recrutement.

► 87 % dans l'enquête CPME d'avril 2023

Selon la taille d'entreprise :

- 90 % des PME (10 à 249 salariés) et 78 % des TPE (0 à 9 salariés)

Selon le secteur d'activité :

- 86 % dans l'industrie, 86 % dans le bâtiment, 79 % dans le commerce et 87 % dans les services

L'accès au logement évoqué par les dirigeants pour expliquer les difficultés de recrutement



19 %

des dirigeants rencontrant des difficultés de recrutement affirment que des candidats ont renoncé à venir dans leur entreprise pour des raisons liées à l'accès au logement.

- Dans l'enquête CPME d'avril 2023, 10 % des dirigeants rencontrant des difficultés de recrutement informaient de la difficulté des candidats à se loger.

Impact sur le chiffre d'affaires de l'entreprise



53 %

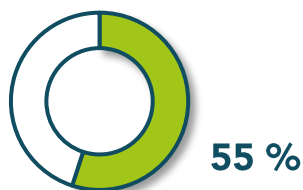
des chefs d'entreprise rencontrant des difficultés de recrutement déclarent que ces difficultés les contraignent à renoncer à des marchés ou à réduire l'activité.

► 64 % dans l'enquête CPME d'avril 2023

REMUNERATION DES SALAIRES

Seules les entreprises ayant au moins un salarié ont été interrogées.

▪ Augmentation des salaires au 1^{er} janvier 2024



Plus d'un dirigeant interrogé sur deux (55 %) prévoit d'augmenter les salaires dans son entreprise au 1^{er} janvier 2024.

Selon la taille d'entreprise :

- 68 % des PME (10 à 249 salariés) et 45 % des TPE (1 à 9 salariés)

Selon le secteur d'activité :

- 61 % dans l'industrie, 53 % dans le bâtiment, 50 % dans le commerce et 56 % dans les services

▪ Versement de primes en 2024



58 % des dirigeants interrogés prévoient le versement d'une prime à leurs salariés en 2024 (prime de partage de la valeur et/ou primes individuelles).

Selon la taille d'entreprise :

- 69 % des PME (10 à 249 salariés) et 49 % des TPE (1 à 9 salariés)

Selon le secteur d'activité :

- 67 % dans l'industrie, 64 % dans le bâtiment, 55 % dans le commerce et 55 % dans les services

▪ Crainte d'un départ des salariés



49 %

des chefs d'entreprise craignent le départ de salariés en absence de hausse des salaires.

▪ Risque de conflit social



14 % signalent le risque de conflit social dans leur entreprise.

- ▶ 19 % pour les PME (10 à 249 salariés)

REGLEMENTATIONS EN DEBAT

▪ Conséquences d'une diminution des allègements de charges entre 2,5 et 3,5 SMIC



Une perte de compétitivité

51 %



Un tassement des salaires

39 %



Un impact sur le nombre de salariés

28 %



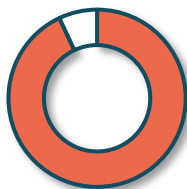
Aucune conséquence

20 %

Note : les dirigeants pouvaient choisir plusieurs réponses.

Lecture : 51 % des dirigeants ayant au moins un salarié estiment que la diminution des allègements de charges entre 2,5 et 3,5 SMIC aura pour conséquence une perte de compétitivité de l'entreprise.

▪ Obtention de jours de congés payés pour les salariés en arrêt maladie



93 %

93 % des dirigeants employant au moins un salarié considèrent anormal que des salariés en arrêt maladie bénéficient de jours de congés payés au titre des périodes non travaillées.

▪ Régularisation des travailleurs étrangers : une solution miracle ?



31 %

Un tiers des dirigeants rencontrant des difficultés de recrutement (31 %) estiment que la régularisation des travailleurs étrangers peut leur apporter une solution.

Selon le secteur d'activité :

- 47 % dans le bâtiment, 43 % dans le transport routier

METHODOLOGIE



Étude basée sur 1 418 réponses de dirigeants de TPE - PME, dont 1 194 ont au moins un salarié.

Les résultats de cette enquête sont définis sur la base de réponses volontaires.



L'échantillon a été interrogé via l'envoi d'un questionnaire en ligne auprès des adhérents de la CPME.



L'enquête s'est déroulée du 26 octobre au 20 novembre 2023.

Icones réalisées par Freepik de www.flaticon.com